

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4320)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 132

présenté par

Mme Rabault, rapporteure au nom de la commission des finances

ARTICLE 22

I. – Après le mot :

« approuvé »

supprimer la fin de l’alinéa 5.

II. – En conséquence, après le mot :

« approuvé »

supprimer la fin de l’alinéa 6.

III. – En conséquence, supprimer les alinéas 39 et 40.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de rétablir le texte voté par l’Assemblée nationale en première lecture.